

Septembre  
2019

Croix Rouge de Belgique  
Département International

EVALUATION EXTERNE A MI-PARCOURS  
SUR L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE  
ET LA REDEVABILITE (ECR)

Rapport de mission au Burkina Faso

**CROIX-ROUGE**  
de Belgique



Olivier Thomé  
Karim Koné  
Alizeta Ouédraogo  
Novembre 2019



**Centre International d'Études pour le Développement Local**

10, place des archives, 69 288 Lyon Cedex 02

04 72 77 87 50

[ciedel@univ-catholyon.fr](mailto:ciedel@univ-catholyon.fr)

[www.ciedel.org](http://www.ciedel.org)

# Introduction

**L'objet de cette évaluation** à mi-parcours décidée par la Croix Rouge de Belgique (CRB) porte sur le volet sud du Programme 2017-2021 dont le thème est la résilience des communautés.

L'enjeux de l'évaluation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et d'apprentissage, dans une double logique :

- analyser l'évolution de l'approche « Engagement Communautaire et Redevabilité » (ECR) dans la stratégie d'intervention de ses partenaires africains au regard de l'engagement communautaire et de la redevabilité,
- apporter des améliorations en matière d'approches participatives, d'écoute et de communication.

Les propositions de pistes d'amélioration permettront à la CRB d'adapter l'appui à ses partenaires pour une meilleure prise en compte de l'approche ECR dans le prochain programme.

L'évaluation se focalise sur la manière dont l'approche ECR<sup>1</sup> est réalisée mais elle n'a pas vocation d'examiner la pertinence de la démarche. Elle prend en compte les quatre dimensions de l'ECR soit :

1. participation communautaire et retour d'information
2. information comme forme d'assistance
3. communication pour le changement de comportement
4. plaidoyer basé sur les faits

**La logique d'intervention** de la Croix-Rouge pour contribuer au changement est décrite dans le document de programme CRB\_PGM DGD 2017 2021.

Au Burkina Faso, une intervention est concernée par ce programme, le « Projet Intégré de Santé Communautaire (PISC) du district de Mangodara » . Ce projet est en gestion déléguée<sup>2</sup> donc mise en œuvre par la Croix Rouge Burkinabé (CRBF).

Le renforcement de la résilience<sup>3</sup> des communautés et des personnes vulnérables est une finalité qui est au cœur de la conception du projet.

Pour favoriser ce renforcement, l'approche ECR est mise en œuvre dans une logique de renforcer la mobilisation des communautés et leur implication à tous les niveaux du projet.

---

<sup>1</sup> Guide de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'engagement communautaire et la redevabilité (CEA), FICR, CICR, 2017

<sup>2</sup> La gestion déléguée, en route vers la localisation de l'aide, Croix-Rouge de Belgique

<sup>3</sup> La FICR et la résilience des communautés Guide de communication pour les Sociétés Nationales, FICR, 2016 et Feuille de route pour la Résilience des Communautés : Opérationnaliser le Cadre d'action pour la Résilience des Communautés Résumé, FICR

Les communautés évaluent donc leurs vulnérabilités et priorisent de leurs besoins pour ensuite participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet avec la CRBF et les autorités locales.

Pour favoriser l'engagement des communautés, la gestion de l'information est considérée comme essentielle et elle doit être symétrique et transparente : retour d'informations des communautés sur le projet (y compris recueil de plaintes), fourniture d'informations aux communautés sur le processus d'intervention mais aussi d'informations utiles (information comme forme d'assistance) ou pouvant induire des changements de pratiques (communication pour le changement de comportements).

Le volontaire, ancré dans sa communauté, est au cœur de ce processus de changement. Situé à l'articulation entre les éléments de la sphère de contrôle (dispositif d'intervention : CRBF et partenaires) et les leviers de changements (communautés, autorités locales et acteurs de la santé), ils doivent jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de l'approche ECR.

Le PISC Mangodara poursuit un objectif spécifique d'amélioration de l'état de santé des personnes vulnérables et plus particulièrement les femmes en âge de reproduction et les enfants de moins de cinq ans.

La mise en œuvre de ce projet se fait dans le contexte spécifique du Burkina où les conditions de sécurité dans les zones Nord et Est se dégradent progressivement ces dernières années. La précarité engendrée par cette situation pour les populations de ces zones qu'elles soient déplacées ou non, a provoqué un renforcement de l'aide humanitaire avec deux conséquences qui impactent le travail de la CR et donc indirectement la mise en œuvre de l'approche ECR :

1. une multiplication du nombre d'intervenants
2. une forte augmentation de l'activité de la CRBF et de son budget

Nous avons essayé de prendre en compte ces éléments de contexte dans notre analyse.

**Le cadre de référence** défini dans la note de cadrage est détaillé dans l'annexe.

Les questions d'évaluation retenues sont celles qui ont été proposées et validées par la CRB dans la note de cadrage. La CR burkinabé a estimé que les questions et les hypothèses sont conformes au contexte local et ne nécessitent pas de modification ou de rajout de nouvelles questions.

Pour rappel, **les deux questions évaluatives** sont :

- *Dans quelle mesure le partenaire a-t-il intégré les composantes de l'approche ECR dans ses stratégies, mécanismes et façon de concevoir et de mettre en œuvre ses programmes et activités ?*
- *Dans quelle mesure l'approche ECR a été correctement appliquée auprès des bénéficiaires et des communautés ?*

# Table des matières

Introduction.....	1
Table des matières.....	3
1. Synthèse .....	4
2. Méthodologie.....	6
3. Constats.....	7
4. Analyses et facteurs explicatifs .....	15
5. Conclusions et enseignements .....	19
6. Améliorations souhaitables.....	21
7. Annexes.....	23

## Liste des sigles :

ASBC	Agent de Santé à base Communautaire
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CRB	Croix Rouge de Belgique
CRBF	Croix Rouge Burkinabé
ECR	Engagement Communautaire et Redevabilité
FICR	Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
PISC	Projet Intégré de Santé Communautaire
SNP	Société Nationale Participante

# 1. Synthèse

## 1.1. Principe méthodologique

Ce travail s'est appuyé sur une construction méthodologique classique dans toutes les formes de diagnostic et caractérisée par l'enchaînement : questions évaluatives (et sous-questions) – hypothèses – indicateurs – sources de vérification. En dehors de l'étude documentaire, et compte tenu du sujet à évaluer, ce travail s'est principalement appuyé sur le recueil, par des entretiens semi-directifs, d'informations qualitatives en croisant au maximum les sources (diversité des acteurs rencontrés).

La finalité de l'évaluation étant de produire des changements positifs dans la mise en œuvre de la deuxième partie du programme CRB PGM DGD, des temps de co-construction de l'analyse et des propositions d'améliorations ont été organisés (restitution à chaud).

L'évaluation qui s'est déroulée entre le 1<sup>er</sup> et le 10 novembre 2019 à Ouagadougou et dans le district sanitaire de Mangodara qui accueille le projet concerné (PISC Mangodara) par le programme évalué.

## 1.2. Constats

La CRBF affiche une volonté politique de mettre en œuvre l'approche ECR, rejoignant ainsi la volonté de la CRB, des SNP rencontrées et du CICR. Ce processus est en cours d'opérationnalisation. L'approche est aujourd'hui prise en compte dans de nombreux projets et certains d'entre eux l'affiche très clairement (comme, par exemple le PISC Mangodara et le projet AMIRA). La programmation de nouvelles formations est également un indicateur de ce processus.

Cependant l'approche reste très diversement assimilée au sein de l'institution bien que les enjeux de l'implication communautaire soient globalement bien perçus aussi bien pour les projets de développement que d'urgence. Cela entraîne une forte valorisation de la composante « participation communautaire et retour d'information » au détriment des autres qui sont souvent mal comprises ou pas considérées comme partie intégrante de l'ECR. C'est, par exemple, le cas de la communication pour le changement de comportement présente dans de nombreux projets. La formation devrait clarifier les choses et permettre une sécurisation de ces pratiques au sein de l'approche ECR.

Des difficultés de mise en œuvre ont été identifiées : le passage du recueil des besoins à la conception-planification des activités est problématique et mal compris des communautés, les dispositifs de recueil de plaintes mériteraient une analyse spécifique, l'information comme forme d'assistance est diversement interprétée et prend des formes variées en fonction des contextes, le plaidoyer basé sur les faits est globalement incompris et donc peu identifié. La remontée de besoins non-couverts vers des partenaires existe pourtant mais n'est pas considérée comme partie intégrante de cette composante de l'approche. Une clarification permettra ici aussi une « institutionnalisation » de ces pratiques.

L'approche ECR telle que mise en œuvre, donne un rôle central au volontaire qui subit parfois une forte pression, principalement de la part de sa communauté, provoquant un malaise lié au poids de cette sur-sollicitation dépassant les engagements qu'il a pensé prendre.

## 1.3. Avis évaluatif

La CRBF est engagée dans la mise en œuvre de l'approche. Ce processus est progressif et les avancées sont partielles mais dans le même temps elle subit les effets de la crise au Sahel et doit absorber une forte augmentation de son volume d'activités, de ses financements et des ses partenariats.

Ces deux éléments impliquent des évolutions dans les modes d'organisation et de fonctionnement de la CRBF qui méritent d'être accompagnées. Pour l'ECR, cela passe par une meilleure connaissance de l'approche par l'ensemble de l'institution et par une prise en compte des difficultés identifiées dans sa mise en œuvre.

#### 1.4. Recommandations

Pour la CRBF, il semble nécessaire de définir explicitement une stratégie d'intégration de l'ECR qui identifie comment garantir son application dans les nouveaux projets et renforcer son application dans les anciens grâce à l'implication d'une personne intégralement dédiée à cette fonction. Cela passe également par une stratégie de formation qui identifie les priorités et prennent en compte dans les contenus les difficultés identifiées. Capitaliser de manière ciblée les savoir-faire spécifiques liés à la mise en œuvre de l'approche est le troisième élément qui pourrait être mis en place.

L'enjeu pour la CRB est d'accompagner ce processus y compris en participant à la recherche de financement pour des actions transversales.

#### 1.5. Objectif et utilité de l'évaluation

L'évaluation, en se focalisant sur la manière dont l'approche ECR est intégrée et mise en œuvre par la CRBF, a pour objectif d'identifier les pistes d'amélioration possible pour renforcer son application effective.

En analysant le degré d'intégration et de mobilisation de l'approche par la CRBF, les avancées mais aussi les difficultés et contraintes de sa mise en œuvre, l'évaluation a pu identifier des améliorations possibles applicables par la CRBF avec l'appui de ses partenaires dont la CRB.

Cependant l'évaluation a également identifié des questionnements transversaux qui dépassent le cas du Burkina :

1. Comment mobiliser les volontaires dans les projets mobilisant l'approche ECR pour que cela reste compatible avec leurs capacités ?
2. Comment trouver suffisamment de souplesse dans la conception des projets pour pouvoir réellement impliquer les communautés ?

## 2. Méthodologie

La méthode d'évaluation initialement proposée et validée par le comité de pilotage a été mise en œuvre par les évaluateurs en charge de la mission au Burkina Faso.

**Les critères pour répondre aux questions évaluatives et pour arriver à des conclusions** sont illustrés dans le cadre de référence. Chaque question évaluative est décomposée en sous-questions pour approfondir la réflexion. Pour chaque sous-question une hypothèse de réponse couplée à un critère est proposée, confirmée ou infirmée (partiellement ou totalement) ensuite avec l'aide des indicateurs prédéfinis et en fonction des informations recueillies. Compte tenu du contexte de l'évaluation, les indicateurs retenus sont principalement liés à l'analyse du discours des principaux acteurs ou aux documents de référence

Pour arriver aux conclusions finales les évaluateurs ont répondu d'abord aux sous-questions basées sur les hypothèses/critères indiqués dans le cadre de référence. La synthèse de ces réponses aux sous-questions ont permis ensuite de proposer un avis pour les deux questions évaluatives principales.

**La collecte de données** s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 9 novembre et a été réalisée par Olivier Thomé, en grande partie à la capitale mais aussi à Banfora, et par Karim Koné et Alizéta Ouédraogo sur le terrain. Les données primaires ont été collectées à l'aide de diverses méthodes de collecte : entretiens individuels semi-directifs (à la capitale et sur le terrain), observations lors des visites de terrain, groupes de discussion dans les villages.

Les données secondaires ont été recueillies par la lecture de la bibliographie (documents), comprenant descriptifs de projets et autres rapports pertinents fournis par la Croix-Rouge belge.

Les entretiens à Ouagadougou ont concerné un échantillon de personnes (liste en annexe) représentant :

- Les membres du siège de la CRBF impliqués ou concernés dans la mise en œuvre de l'approche
- Différents partenaires de la CRBF : autres PNS, CICR, autre ONG ...
- Le RP de la Croix-Rouge de Belgique

Les visites de terrain se sont déroulées dans les trois communes du district sanitaire de Mangodara couvert par le PISC : Ouo, Sidéradougou, Mangodara.

Elles ont concerné :

- L'équipe du projet : chef de projet et formateurs communautaires
- 3 villages, un par communes concernées avec des focus group de membres de la communauté et de volontaires
- Des représentants du district de santé
- Le SG du comité provincial
- Des autorités publiques

Une représentation équilibrée des bénéficiaires, du personnel de la Croix-Rouge, des volontaires et des autorités locales a été recherchée dans l'évaluation.

Une approche participative a été utilisée via des méthodes interactives permettant aux répondants d'échanger au sujet des problèmes, notamment lors des discussions de groupe avec les bénéficiaires. Les participants étaient de différents âge et de sexe, toutes les personnes intéressées pouvaient participer aux groupes de discussion.

Ce travail de collecte de données provenant de différentes sources a permis de contrôler et trianguler les informations et d'établir les constats robustes pour les présenter sous forme de Powerpoint lors d'une réunion de restitution à chaud. Le Comité de pilotage de l'évaluation, le SG et plusieurs acteurs

clés étaient présents à cette séance. Un compte-rendu de réunion a été rédigé et remis et validé par le Comité de pilotage.

### **Limites et difficultés rencontrées**

Une difficulté rencontrée a été l'établissement du programme pour prendre en compte la tenue de l'assemblée générale de la CRBF au cours de la mission (la date de tenue de l'AG a dû être changée alors que la mission était déjà programmée). Le choix a été fait de privilégier le recueil d'information et d'organiser la restitution le jeudi en rentrant directement du terrain. Cette restitution très « à chaud » a eu l'avantage d'être centrée sur les quelques éléments forts du constat.

Cependant grâce à la grande disponibilité de l'équipe de la CRBF et du RP de la CRB qui se sont mobilisés, y compris les jours fériés (vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 novembre, en particulier), les entretiens ont pu se dérouler de manière efficiente.

L'éloignement du site du projet de la capitale et son enclavement ont induit des temps de déplacements importants. En raison de l'incertitude sur les questions de sécurité, les déplacements en avion n'ont pas été anticipés par les évaluateurs et n'ont donc pas été possibles.

Une autre limite est liée, dans ce genre d'exercice, à une présence restreinte sur le terrain et à des entretiens très ciblés qui rendent difficiles l'approfondissement de certains sujets en particulier celui de la prise en compte des diversités qui supposeraient un travail plus fin sur les différentes formes d'exclusion. Le temps court de la mission ne permet pas toujours de voir plusieurs fois les mêmes personnes pour mieux recroiser les informations.

## **3. Constats**

Les constats sont basés sur la triangulation des informations issues des 24 entretiens individuels semi-directifs (15 à la capitale et 9 sur le terrain), des observations lors des visites de terrain, des 7 groupes de discussion organisés dans les villages, et de la lecture des documents transmis par les CR.

L'évaluation a permis de constater des éléments positifs ainsi que des points qui restent encore à améliorer. Les constats sont regroupés par grandes thématiques.

### **3.1. Intégration de l'approche ECR par le partenaire**

#### ***3.1.1. Perception de l'approche ECR et vision de ses enjeux***

La vision de l'approche ECR par les différents cadres de la CRBF interrogés n'est pas homogène. Ceux qui sont impliqués dans des projets où l'ECR est explicitement utilisé et/ou ceux qui ont reçu une formation spécifique dans ce domaine en ont une connaissance globale, d'autres n'en connaissent que le nom.

Ceux qui maîtrisent la conception théorique de l'approche ont cependant tendance à mettre fortement en avant la composante « participation et retour d'informations des communautés » et à n'aborder les trois autres dimensions que lorsqu'elles sont explicitement questionnées à ce sujet.

Pour les cadres qui connaissent mal l'approche ECR, les dimensions « information comme forme d'assistance », « communication pour le changement de comportement » et « plaidoyer basé sur les faits » ne sont pas identifiées comme faisant partie de l'approche.

Malgré ces différences, l'approche est considérée par la direction et la partie du staff la plus informée comme l'approche de référence qui devra être développée à l'avenir et s'inscrire donc dans sa politique.

Cependant nous n'avons pas pu identifier une stratégie claire de développement de l'approche ECR (note spécifique, évolution de la procédure d'instruction des projets, évolution de l'organigramme) qui précise :

1. Comment l'intégrer progressivement dans les projets et programmes existants
2. Comment garantir qu'elle soit mobilisée pour la conception des nouveaux projets

Un plan stratégique ECR semblerait en préparation.

Dans ce cadre, la définition d'un plan de formation qui précise les priorités et les étapes de renforcement des capacités des différents staffs semble manquer.

Les enjeux de l'approche ECR sont clairement identifiés par les membres du staff qui la connaissent bien et pensent en particulier qu'elle est indispensable :

1. Dans les projets de développement pour garantir l'adhésion des communautés et l'appropriation des activités
2. Dans les situations d'urgence telles que le Burkina en connaît aujourd'hui où la mobilisation des communautés permet la « protection » des interventions et des intervenants extérieurs voir sont les seuls intervenants possibles (à travers les volontaires en particulier) auprès des groupes ou des personnes les plus en difficultés.

La CRBF est donc politiquement en phase avec la volonté de la CRB de promouvoir l'approche ECR dans ses partenariats. Les autres SNP rencontrées sont également dans une volonté de faire de cette approche la référence en termes d'intervention. Le CICR de son côté insiste sur l'importance de l'implication des communautés et du retour d'informations et de la fourniture d'information comme forme d'assistance.

### **3.1.2. Intégration de l'ECR dans l'organisation de la CRBF**

L'approche « Engagement Communautaire et la Redevabilité » n'apparaît pas en tant que tel dans le plan stratégique 2016-2020 de la CRBF mais celui-ci fait clairement référence à ses principes d'implication des communautés et de redevabilité : l'engagement communautaire est abordé dans la présentation de la stratégie du plan (p58 et 59) mais aussi dans la présentation de certains axes prioritaires tout comme la redevabilité.

De même si l'approche est clairement citée dans la présentation du PISC Mangodara, les rapports de ce programme ne la mentionnent pas explicitement mais font régulièrement référence à ses principes (engagement des communautés et des volontaires...)

Les documents de l'autre programme conçu sur les bases de l'approche ECR (programme régional AMIDA pour les migrants) n'ont pas été consultés.

Une partie du staff du siège a été formée à l'approche ECR mais ce n'est une attribution claire que pour le seul point focal qui a été formé comme formateur de formateur ECR par la FICR et est aussi coordinatrice « communication et promotion des principes et valeurs humanitaires ». Ce positionnement justifié au préalable par l'importance de la communication et de l'information dans le projet « bencom » qui a évolué en approche ECR, induit des difficultés et des questionnements :

1. Des membres du staff trouvent qu'il est difficile de savoir si certaines propositions sont faites au titre de « coordinatrice communication » ou au titre de « point focal ECR »

2. La fonction de point focal mériterait d'être plus clairement identifiée pour être à la fois impliquée dans la conception des nouveaux projets et faire progresser son insertion dans les projets anciens.

### **3.1.3. Application de l'approche ECR à chaque phase du cycle de projet**

#### Participation et retour d'information

La volonté d'impliquer les communautés à toutes les phases du projet est ancienne dans le mouvement Croix-Rouge (PSBC...). Malgré cela les personnes rencontrées considèrent se heurter régulièrement aux mêmes difficultés :

1. Le décalage entre l'expression des besoins et leur prise en compte dans la planification d'activités faisables (contraintes des bailleurs, mandat de la CR...) est régulièrement source de frustration. Les communautés ne retrouvent pas toutes les priorités exprimées dans les projets et il n'est pas toujours aisé d'explicitier ce décalage.
2. Les modalités d'identification des groupes et personnes vulnérables sont des sujets de questionnements. Si la clarté des critères de sélection des plus vulnérables est considérée comme essentielle par de nombreux interlocuteurs, des situations particulières comme des déplacements importants de population font qu'il est parfois difficile de s'appuyer sur la connaissance de la communauté pour identifier ces groupes ou personnes.
3. La mobilisation d'outils existants au sein de l'approche ECR n'est pas toujours évidente. C'est par exemple, le cas de l'EVC dont la mobilisation dans le PISC Mangodara devrait se faire prochainement alors qu'elle aurait pu être anticipée (cependant une ECR a été réalisée lors de la 1<sup>ère</sup> phase du projet mené par la FICR).

Le retour d'informations et le dépôt de plaintes sont unanimement reconnus comme essentiels à l'évolution de la qualité des projets. Le dispositif téléphonique mis en place par la coordination Santé est reconnu pour son intérêt et a l'avantage de ne pas passer par les équipes projet hormis la coordinatrice santé qui fait partie du comité de plaintes. Aller vers une indépendance totale vis à vis du dispositif d'intervention des projets, est une piste à explorer. Ce dispositif n'est cependant pas transposable à tous les contextes d'intervention selon les personnes rencontrées, en raison des difficultés d'accès au réseau mais aussi dans certains cas des pratiques sociales...

#### Information comme forme d'assistance

Les personnes rencontrées qui n'ont pas été formées à l'approche n'identifient pas cette composante comme faisant partie intégrante de l'ECR.

En fonction de la situation des projets qu'ils suivent, les personnes interviewées ne conçoivent pas « l'information comme forme d'assistance » de la même façon :

1. pour les personnes impliquées dans des projets d'urgence ou d'accompagnement de migrants, cette composante est d'une évidente importance. Donner, en particulier, des informations sur les dispositifs d'appui (alimentaire, d'accueil...) est considéré comme essentielle
2. pour les personnes impliquées dans des projets de développement (PISC Mangodara), il est plus difficile de distinguer ce qui ressort de « l'information comme forme d'assistance » de la « communication pour le changement de comportement ». L'exemple a été donné de l'information sur les campagnes de vaccination considérée par certains comme une forme d'assistance et par d'autres comme de la sensibilisation pour le changement de comportement.

### Communication pour le changement de comportements

Comme pour « l'information comme forme d'assistance », les personnes rencontrées qui n'ont pas été formées à l'approche n'identifient pas cette composante comme faisant partie intégrante de l'ECR. Elle est cependant identifiée par tous les interlocuteurs comme une activité importante de la CRBF. Cette composante est généralement présente dans tous les projets de la CRBF et cela de manière ancienne avec beaucoup d'outils mobilisables (causeries, visites à domicile, distribution de moustiquaire...).

### Plaidoyer basé sur les faits

Comme pour les deux précédentes, les personnes rencontrées qui n'ont pas été formées à l'approche n'identifient pas cette composante comme faisant partie intégrante de l'ECR.

Le terme plaidoyer est source d'ambiguïté. Une majorité d'interlocuteurs, dont certains formés à l'approche ECR, voient dans ces activités de plaidoyer une pression sur les acteurs publics pour faire changer les politiques et considèrent donc qu'elles sont en partie contradictoires avec le principe de neutralité et la posture d'auxiliaire des services publics de la CRBF.

Cette composante n'est donc que rarement identifiée comme la remontée par la CRBF de besoins des communautés non couverts vers d'autres partenaires. Cela n'empêche pas que des pratiques existent dans ce domaine.

### **3.1.4. Nature de la Croix-Rouge et implication des volontaires**

Le volontariat est un des principes inaliénables du mouvement de la Croix-Rouge. Il est le facteur essentiel de l'ancrage de la Croix-Rouge dans les communautés.

Ce principe rend donc l'implication des communautés comme presque évidente dans les interventions de la Croix-Rouge. C'est indéniablement favorable à l'application d'un des piliers de l'approche ECR : l'implication des communautés. De même que la communication pour le changement de comportements qui est une pratique ancienne et ancrée à la CRBF. Mais comme nous l'avons vu, les autres composantes de l'ECR sont moins « naturelles » pour la Croix-Rouge.

Le volontaire est donc un acteur essentiel de la mobilisation des communautés et il est donc également un élément incontournable de la mise en œuvre de l'approche ECR.

En dehors de son rôle de « premier secours » et au-delà des missions classiques de mobilisation et de sensibilisation de sa communauté, il va donc lui être demandé de participer aussi au circuit de remontée d'information, à la diffusion d'informations comme forme d'assistance, à la remontée de besoins non couverts... Cette augmentation de la compétence et de la charge de travail des volontaires dans certains projets n'est pas une question nouvelle mais elle se pose également dans le cadre de l'application de l'approche ECR.

L'autre difficulté rencontrée est la fréquente absence de volontaires au niveau communautaire qui oblige les projets à les recruter et à les former spécifiquement. Cela ne favorise pas l'intégration de l'approche ECR qui est le fruit d'un processus complexe d'évolution.

### **3.1.5. Prise en compte de la dimension Genre et diversité**

Un effort est affiché pour la prise en compte de la dimension genre et de la diversité à la CRBF. Le plan stratégique<sup>4</sup> 2016-2020 de la CRBF mentionne très clairement cette volonté en souhaitant être en conformité avec le plan stratégique de la FICR et les orientations de l'Etat burkinabé.

Il mentionne également son engagement à favoriser « ... *l'inclusion des personnes et des groupes défavorisés du fait de leur appartenance clanique, religieuse, idéologique et autres raisons...* »<sup>5</sup>. Cette volonté s'exprime à la fois au siège avec de nombreuses femmes en situation de responsabilité et sur le PISC Mangodara bien que l'objectif de 50% de femmes volontaires ne soit pas atteint (33 % actuellement). Sur le terrain, la mobilisation des femmes dans les focus group de bénéficiaires et de volontaires n'a posé aucun problème. Il n'a cependant pas été possible dans ce travail d'identifier les effets de ces avancées quantitatives en termes de présence des femmes. Une des faiblesses de ce travail est sans aucun doute liée à la difficulté d'identifier en quoi ces efforts quantitatifs amènent à une prise en compte spécifique des questions de genre.

La question de la prise en compte de la diversité est plus complexe. Des actions spécifiques en direction des personnes en situation de handicap sont menées en partenariat (HI...). Plus globalement cette question renvoie à la capacité d'identifier les personnes et groupes vulnérables déjà traitée plus haut et qui dépend : de la situation de la communauté (et de sa capacité à les identifier), des critères choisis pour caractériser la vulnérabilité, et des capacités des personnes en charge d'animer le processus.

### **3.2. Application de l'approche ECR auprès des bénéficiaires et des communautés : le cas du PISC Mangodara**

En préalable il semble important de noter que le PISC Mangodara jouit d'une forte reconnaissance institutionnelle que ce soit de la part des autorités administratives (Haut-Commissariat) et du secteur de la Santé qui connaissent bien le projet et son approche.

#### **3.2.1 Implication des communautés à toutes les étapes du projet**

La Croix-Rouge bénéficie d'une forte reconnaissance des communautés qui apprécient cette présence constante et ancienne dans des zones enclavées où les partenaires sont très peu nombreux.

Les communautés soutiennent qu'elles n'ont pas été associées à l'identification des besoins mais elles auraient aimé y participer car elles se sentiraient, dans ce cas, plus concernées par les activités.

Il en va de même pour l'identification et la planification des activités du projet, les communautés prétendent ne pas y avoir pris part.

En parallèle, les cadres du siège qui ont participé à l'identification de la phase actuelle du PISC Mangodara expliquent comment ils ont organisé des focus group dans les communautés, des rencontres avec les acteurs institutionnels (maire, district de santé...) pour recueillir les besoins des différents groupes.

---

<sup>4</sup> 2016-2020 Plan stratégique « réponse aux besoins humanitaire », Croix Rouge Burkinabé, novembre 2015

<sup>5</sup> Ib.

Ce décalage de perception des différents acteurs entre expression des besoins et conception des projets a déjà été évoqué plus haut. Il fera l'objet d'une analyse spécifique qui montre que le décalage dans le temps entre ces phases en est un facteur explicatif.

Les communautés se sentent impliquées dans la mise en œuvre du projet, elles sont tout d'abord informées des activités à mettre en œuvre et y participent. Ce sont pour la plupart des activités de sensibilisation sur la santé maternelle et infantile, l'hygiène et l'assainissement... Les communautés disent intégrer ces conseils dans leur vie au quotidien. Elles se rendent dans les centres de santé en cas de maladies, elles assainissent leur milieu de vie selon leur moyen, elles dorment sous moustiquaire pendant la saison hivernale où il y a prolifération de moustiques etc.

Globalement, les communautés ne connaissent pas l'approche ECR en tant que telle, mais après une brève description de cette dernière, elles trouvent sa dimension implication communautaire très intéressante et pensent que cela pourrait être appliqué à tous les projets moyennant une adaptation en fonction des thématiques.

### **3.2.2. Echanges d'informations**

Les communautés connaissent la possibilité de faire remonter des informations et des plaintes mais elles disent également ne pas le faire régulièrement. Elles s'expriment sur les services offerts en passant par les volontaires ou les formateurs communautaires de la Croix-Rouge. Ce mécanisme de recueil des « plaintes » par les personnes impliquées dans le projet ne semble pas limiter la parole aux dires de nos interlocuteurs mais certains d'entre eux disent cependant être réticents à « se plaindre ». Seul le test d'un autre dispositif plus neutre ou avec des biais différents (téléphone...) permettrait de le vérifier, l'effet du dispositif sur la liberté de prise de parole.

Dans ce cadre, elles formulent des besoins mais disent ne pas comprendre comment la Croix-Rouge les sélectionne et y réponds.

Les communautés se sentent surtout redevables lorsque l'accompagnement se traduit par la fourniture d'un bien (forage, ambulance, CSPS...). Si on pose la question de savoir si les actions de sensibilisation leurs sont utiles, profitables, elles répondent par l'affirmative car elles sont en train de changer de comportement (fréquentation de centre de santé, planification familiale, lavage de mains etc.) mais elles préfèrent qu'on accompagne ces actions d'autres choses « surtout matérielles » comme les médicaments, les latrines etc.

### **3.2.3 Prise en compte de la diversité et du genre**

La CR s'adresse de façon générale à la communauté lors des assemblées générales qui réunissent toutes les couches de la population. Mais certaines personnes ont des préoccupations qu'elles ne souhaitent pas exprimées en public (question de pudeur), elles s'adressent alors aux volontaires en privé. La CR passe par les volontaires pour mettre en œuvre les actions, ce qui est fort appréciable car les volontaires sont issus de la communauté, donc plus proches. Ainsi même les communautés « renfermées » arrivent à s'exprimer via ces volontaires.

Lors de ce travail, les femmes étaient présentes et même majoritaires dans deux des focus group communautaires sur trois. Elles ont animé les débats dans ces deux villages alors qu'elles n'ont pas pris la parole dans le groupe où les hommes étaient majoritaires. Le même processus a été observé avec les groupes de volontaires. Dans un de ces groupes les femmes n'ont pris la parole que sur sollicitation des hommes.

Dans ce cadre, la volonté d'impliquer des volontaires femmes est essentielle bien que l'objectif ne soit pas totalement atteint (33% au lieu des 50% espérés).

Toute une partie du PISC Mangodara est à destination spécifique des femmes en âge de se reproduire.

Dans un contexte relativement stable (peu de personnes déplacées), l'identification des plus vulnérables par les représentants de la communauté semble fonctionner correctement selon l'ensemble des acteurs rencontrés (communauté, volontaires, formateurs, autorités locales). Cependant une des limites de l'exercice est de ne pas avoir une réelle capacité à identifier toutes les « diversités » et formes d'exclusion, et donc à mettre en perspective le discours des acteurs rencontrés.

### **3.2.4. Implication et rôle des volontaires**

Le même décalage que pour les communautés existe pour les volontaires sur leur perception de leur implication dans l'identification et la planification du projet. Les volontaires interrogés considèrent tous qu'ils n'ont pas été associés à l'élaboration du projet, ni à la planification des activités. Comme pour le reste de ma communauté, nous le verrons dans l'analyse, le décalage dans le temps et le turnover des personnes l'explique.

Alors que les salariés du projet (Chef de projet et formateurs communautaires) la maîtrisent, les volontaires rencontrés du PISC Mangodara connaissent mal l'approche ECR et ont des difficultés à la définir dans ses quatre composantes. En l'absence d'une formation en cascade structurée, Chef de projet et formateurs communautaires ne jouent pas ce rôle de renforcement de la connaissance de l'approche auprès de volontaires.

Cependant lorsque l'on redéfinit l'approche ECR avec eux, les volontaires estiment en appliquer certains éléments comme ils le font depuis longtemps (participation communautaire, communication pour le changement de comportement...).

Communautés et volontaires considèrent que la nature de la Croix-Rouge et son travail via les volontaires facilite l'application effective de l'ECR. Pour eux, les volontaires sont au cœur des communautés, ils vivent les mêmes réalités et se comprennent. Donc il est plus facile d'avoir une participation effective de la communauté, de recueillir les priorités, les réclamations et les faire remonter à la Croix-Rouge. L'information à grande échelle et en temps utile, les volontaires sont mieux placés pour la propager au niveau village.

Le volontaire est considéré comme un vecteur essentiel de la communication pour un changement de comportement dans un milieu où l'analphabétisme est très fortement ancré. Elle implique en effet une sensibilisation de proximité pour arriver à faire évoluer les pratiques, quand on sait que ce type de changement est un processus de longue haleine.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'information comme forme d'assistance est très diversement perçue par les acteurs du PISC Mangodara (salariés et volontaires) et souvent confondue avec la communication pour le changement de comportement.

Le plaidoyer basé sur les faits n'est pas clairement identifié comme faisant partie de l'approche mais une fois expliqué, communautés et volontaires considèrent que le volontaire est le mieux placé pour jouer ce rôle et faire remonter toutes les préoccupations de la communauté au niveau de la CR et inciter à la mise en relation avec d'autres partenaires.

Certains volontaires avouent cependant filtrer les demandes des communautés en ne retenant que celles à laquelle la Croix-Rouge peut répondre.

Le dernier point a déjà été évoqué de manière générale mais le PISC Mangodara en est une très bonne illustration. Les volontaires considèrent être sursollicités à la fois par le projet et par les communautés. Leur rôle de relai vers les communautés, demandé par le projet, est très exigeant et ils pensent que ces dernières ne comprennent pas toujours leur mission. Ils pensent que cette méconnaissance amène

les communautés à avoir des exigences auxquelles ils ont du mal à ne pas répondre : accompagnement des malades évacués en ambulance et lors des soins au centre... Ces sur-sollicitations peuvent les amener à négliger leur propre travail et la plupart disent pourtant ne pas souhaiter que la communauté leur offre des compensations (travail dans leurs champs...) considérées comme dévalorisantes.

Les Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC), choisis et formés par les services de santé, touchent une indemnité. Certains volontaires sont aussi ASBC et touchent donc cette indemnité mais d'autres non, pour un engagement qu'ils considèrent équivalent. Cette différence crée des frustrations.

### ***3.2.5. Pérennité de l'approche***

Selon les communautés, l'approche doit perdurer car si ce sont elles qui ont formulé les besoins et sont au-devant des choses, elles se sentiront plus concernées donc il y aura une forte appropriation et un réel engagement dans la mise en œuvre.

Les mairies pensent être des relais importants pour la Croix-Rouge quand elles sont impliquées à travers leurs représentants au niveau des villages. Pour cela, elles considèrent comme essentiel à l'avenir que soient impliquées davantage les instances existantes au niveau des villages comme les CVD (comité villageois de développement) CCFV (commission de conciliation Foncière villageoise) CFV (commission foncière villageoise).

## 4. Analyses et facteurs explicatifs

Pour plus de clarté, l'analyse va reprendre le schéma utilisé pour la présentation des constats.

### 4.1. Intégration de l'approche ECR par le partenaire

#### 4.1.1. Perception de l'approche ECR et vision de ses enjeux

L'hétérogénéité de la perception de l'approche ECR par les cadres de la CRBF est très directement liée aux formations sur l'ECR auxquels ils ont participé... ou pas.

La difficulté à identifier les différentes composantes de l'ECR y est également liée mais dépend également d'autres facteurs explicatifs :

1. certains éléments de l'approche sont déjà ancrés depuis longtemps à la CRBF (participation communautaire, communication pour le changement de comportement, en particulier) et ne sont donc pas identifiés comme une spécificité de l'ECR
2. en fonction des projets la composante « information comme forme d'assistance » ne prendra pas la même importance et ne sera donc pas identifiée de la même façon (essentielle dans le projet d'urgence, souvent confondue avec la communication pour le changement de pratiques dans le PISC)
3. l'utilisation du terme plaidoyer dans la composante « plaidoyer basé sur les faits » est source d'incompréhension. Le terme évoque directement l'influence sur les politiques publiques qui est délicate dans le cadre du principe de neutralité de la Croix-Rouge et dans sa posture d'auxiliaire des services publics. De fait la dimension « remontée de besoins non couverts des communautés vers d'autres partenaires » est difficilement identifiée comme partie intégrante de l'ECR bien qu'elle se fasse naturellement dans de nombreux projets.

Les enjeux de l'ECR, en répondant aux problématiques auxquelles la CRBF est confrontées aujourd'hui, sont bien perçues par les membres de l'institution :

1. rendre les projets de développement plus efficaces et leurs résultats plus pérennes en garantissant la prise en compte des besoins ressentis et l'adhésion des communautés
2. poursuivre les interventions humanitaires dans les périodes de crise en « bénéficiant de l'appui (voir de la protection) des communautés et en mobilisant les volontaires quand d'autres acteurs ne peuvent plus aller sur le terrain.

Les autres SNP rencontrées et le CICR sont sur les mêmes bases.

#### 4.1.2. Intégration de l'ECR dans l'organisation de la CRBF

L'intégration de l'approche ECR est un processus en cours et récent. Il prendra du temps. Il est donc normal que l'approche n'apparaisse pas en tant que telle dans des documents conçus avant qu'elle ne devienne une référence (plan stratégique 2016-2020).

Les rapports du PISC Mangodara étant essentiellement des rapports d'exécution (avec un canevas spécifique), il n'est pas surprenant que l'approche ECR n'y soit pas abordée en tant que telle.

Une partie du staff a été formé (point focal, coordinatrice santé, DEP...). De nouvelles formations sont programmées. Le processus est en cours mais il ne se traduit pas encore aujourd'hui par une stratégie progressive de formation qui soit clairement affichée ni dans une stratégie claire d'inscription de l'approche dans les projets anciens et de son développement dans les nouveaux. Une procédure d'instruction des projets existe. La poursuite de la formation des cadres à l'ECR devrait favoriser sa prise en compte à cette étape.

Comme nous l'avons vu, la CRBF doit faire face à une forte augmentation de son activité et de son budget ces dernières années et adapter son organisation à cette évolution. La prise en compte de l'approche ECR doit s'inscrire dans ces évolutions institutionnelles.

#### **4.1.3. Application de l'approche ECR à chaque phase du projet**

« Engagement communautaire et redevabilité » la formulation de l'approche explique sans doute que les personnes qui n'y ont pas été formées ne l'interprète que comme de l'implication des communautés et du retour d'information. De fait les autres composantes, même si elles sont connues et mises en œuvre, ne sont pas considérées comme faisant partie intégrante de l'approche.

C'est très frappant pour la communication pour le changement de comportement constante de beaucoup de projets de la CRBF et depuis longtemps.

Plus généralement, le fait que l'approche ECR formalise et structure des activités déjà en partie mises en œuvre, ne facilite pas sa perception et son application de manière globale.

Pour la participation et le retour d'information, la phase de planification est la plus problématique en particulier dans son décalage possible avec l'identification des besoins. Ce processus est en effet complexe, s'étale souvent dans le temps avec un différé important entre l'expression des besoins et la réalisation des activités, des modalités de sélection d'activités qui procèdent de plusieurs logiques (mandat de la CR, exigences bailleurs...). Ce décalage est difficile à réduire et restera toujours difficile à expliquer. Mais au-delà de ces contraintes techniques, il est sans doute difficile de passer d'une mobilisation communautaire centrée sur l'expression des besoins et la participation à la mise en œuvre des projets à une approche plus globale de l'engagement communautaire dans toutes les dimensions d'un programme. Ce « changement de culture » concerne aussi les pratiques des bailleurs.

Pour le retour d'information et les plaintes, le test fait actuellement par la coordination santé (plaintes par téléphone), méritera une analyse approfondie pour voir si c'est une démarche qui peut remplacer ou compléter les circuits internes aux projets (volontaires...) qui limitent potentiellement l'expression des désaccords et des mécontentements. Il y a là une forme de suivi-évaluation et d'autoévaluation, particulièrement innovante qui mérite d'être développée et capitalisée.

Si l'identification des personnes et groupes vulnérables est considérée par quelques interlocuteurs comme parfois difficile dans certains contextes (déplacement de population...), la CRBF dispose d'expériences variées dans ce domaine qui mériteraient d'être capitalisées.

Dans le cadre des formations à l'ECR, l'articulation de l'approche avec d'autres outils ne semblent pas assez abordée (la mobilisation de l'EVC en particulier).

C'est sans doute le manque de formation à l'approche qui induit :

1. des confusions entre « information comme forme d'assistance » et « communication pour le changement de comportement »
2. une mauvaise compréhension du plaidoyer comme forme d'assistance.

#### **4.1.4. Nature de la Croix-Rouge et implication des volontaires**

Dans ses principes, l'approche ECR est en parfaite cohérence avec la nature du mouvement de la Croix-Rouge et en particulier par la volonté d'implication des communautés et de mobilisation des volontaires.

Cependant l'approche ECR va demander une montée en compétences et en charge de travail du volontaire, comme nous l'avons vu sur le PISC Mangodara, qu'il est nécessaire de gérer.

Dans ce cadre, l'instabilité de personnes qui deviennent volontaires en lien avec les projets et disparaissent avec eux, méritent d'être questionnée. Pour sécuriser la mise en œuvre de l'approche ECR, il sera nécessaire de stabiliser une base de volontaires en charge de la mettre en œuvre.

#### **4.1.5. Prise en compte de la dimension Genre et diversité**

Un réel effort quantitatif de prise en compte de la dimension Genre semble réaliser par la CRBF (staff du siège, recrutement de volontaires...). Il est sans doute limité par les pesanteurs socio-culturelles et religieuses. Cette évaluation n'a cependant pas eu la capacité à identifier les plus-values que cela produisait.

La prise en compte de la diversité est plus complexe. Elle passe souvent par des partenariats avec d'autres organisations. Elle renvoie à la question de l'identification des groupes vulnérables vu plus haut et de sa complexité. La CRBF a des critères de définition de la vulnérabilité et donc de sélection des plus vulnérables. Comme nous l'avons vu l'engagement communautaire n'est pas toujours suffisant pour garantir cette identification (en particulier dans les contextes sociaux perturbés : afflux de déplacés...), le croisement de l'expérience dans ce domaine des nombreux et divers projets de la CRBF et de ses partenaires serait particulièrement intéressant.

D'autre part, la CRBF n'a pas mandat et compétence à prendre en charge toutes les formes d'exclusion. Sa capacité à identifier les différentes formes d'exclusion lui permet, par contre, de construire des stratégies de partenariats (Humanité et Inclusion, Medicos del Mundo - Espagne...) qui répondent en partie à cette préoccupation, en s'associant à d'autres compétences et d'autres mandats.

### **4.2. Application de l'approche ECR auprès des bénéficiaires et des communautés : le cas du PISC Mangodara**

#### **4.2.1. Implication des communautés à toutes les étapes du projet**

Comme nous l'avons déjà vu les phases d'identification et de conception-planification des projets posent problème. En plus de la difficulté à expliquer aux communautés le complexe et différé processus de conception des projets, ce décalage est sans doute aussi dû à la mobilité des personnes : les personnes présentes dans les groupes changent et la mémoire des phases de recueil des besoins n'est pas parfaitement gardée. Le lien entre des temps d'échange avec elles et des actions qui se mettent en place après plusieurs mois en ayant subi un processus de priorisation et de sélection sera toujours difficile à faire par les communautés.

Les autres phases du projet ne posent pas de problèmes particuliers. Les communautés se sentent impliquées dans la mise en œuvre des projets et connaissent les possibilités de retour d'informations sur son déroulement.

#### **4.2.2. Echanges d'informations**

##### Retour d'information

Les groupes de bénéficiaires rencontrés sont ambigus sur les mécanismes de plaintes qui dans le PISC utilisent le dispositif d'intervention du projet (volontaires, formateurs communautaires, chef de projet).

S'ils disent tous connaître leur existence, certains considèrent que le fait de passer par les volontaires ou les formateurs communautaires n'handicapent pas la prise de parole. D'autres se disent plus globalement réticents à critiquer le projet.

Si le fait que le dispositif de remontée d'informations et de plaintes passent prioritairement par les acteurs du projet (volontaires et formateurs communautaires) peut effectivement être un frein à l'expression des problèmes, il n'a pas été possible d'attribuer clairement les réticences à se plaindre à ce dispositif ou au sentiment d'ingratitude que générerait des plaintes à l'encontre d'un appui que l'on respecte.

### Information comme forme d'assistance et communication pour le changement de comportement

Dans le contexte de Mangodara où les risques majeurs sont aujourd'hui faibles (contrairement à des situations d'urgence du Nord ou de l'Est du pays) et où le type d'informations comme forme d'assistance n'a pas une grande spécificité (information sur les vaccinations, par exemple) les communautés et les volontaires ont des difficultés à distinguer les deux ce qu'un travail de formation-sensibilisation pourrait en grande partie solutionner.

A aucun moment la connaissance des risques comme moyens de les anticiper et d'amoinrir leurs effets n'a été mise en avant par les communautés et les volontaires. Malgré les exemples théoriques donnés (risques climatiques...), ils n'ont jamais considéré que c'était un des rôles du projet.

Entre une information qui aide les personnes ou les groupes à mieux choisir leur stratégie et une information qui les aide à changer de comportement, pour les communautés et les volontaires, la distinction est difficile à saisir (même si celle-ci est claire dans la théorie du guide FICR) et méritera d'être clarifiée lors de futures formations.

Le fait que les actions de sensibilisation soient reconnues comme utiles mais le regret qu'elle ne soient pas accompagnées de plus d'aide matérielle est sans doute à attribuer aux effets pervers de l'aide : il est normal de demander plus d'aide à des interlocuteurs perçus comme ayant des relations directes avec le bailleur ! La Croix Rouge a une longue tradition d'assistance avant de s'engager dans des projets de renforcement de la résilience. Le passage d'une stratégie d'aide directe à une stratégie d'accompagnement prend du temps et demande une adaptation aussi bien pour les communautés que pour l'équipe projet. En l'absence de formation et de sensibilisation à la démarche, cela explique sans doute aussi ce phénomène.

#### **4.2.3. Prise en compte de la diversité et du genre**

Le PISC Mangodara est une bonne illustration des constats généraux faits plus haut. La prise en compte du Genre y est une préoccupation (recrutement de volontaires...) et le projet a la volonté de prendre en compte des problématiques spécifiques aux femmes (santé reproductive...).

Cependant, même s'il est difficile de généraliser à partir de quelques cas, la participation des femmes dans les différents focus group semble montrer que malgré la permanence de pesanteurs culturels, il y a de vraies marges de progression en termes de participation des femmes au débat collectif.

Dans un contexte de stabilité sociale (peu de mouvement de déplacés), la communauté et les volontaires sont de bons vecteurs pour identifier les groupes et personnes vulnérables définis selon les critères du projet (femmes en âge de reproduction et enfants de moins de 5 ans). Pour d'autres vulnérabilités (handicap), il a été nécessaire de s'associer à un partenaire. Comme proposé plus haut (4.2.5), la comparaison de la situation de Mangodara avec celles de contextes sociaux perturbés (réfugiés, déplacés) serait particulièrement riche.

#### **4.2.4. Implication et rôle des volontaires**

Les volontaires du PISC Mangodara n'ont pas une connaissance théorique de l'approche dans toutes ses composantes. Les formateurs communautaires auraient pu être les acteurs de formation en cascade. Ils ne l'ont pas fait spontanément, y compris de manière informelle, et on ne leur a pas demandé de le faire.

Ils en ont par contre une assez bonne perception opérationnelle pour certaines composantes, en particulier la participation communautaire et le retour d'information ainsi que la communication pour le changement de comportement. L'information comme forme d'assistance n'est par contre pas intégrée car pas suffisamment distinguée de la communication pour le changement de comportement.

Le plaidoyer basé sur les faits est mal compris. A l'opposé même certains volontaires filtrent les demandes des communautés pour ne garder que celles acceptables par la Croix Rouge par mauvaise compréhension du pourquoi s'intéresser à des demandes auxquelles on ne peut pas répondre et/ou par attachement (fidélité) à la Croix Rouge.

Le rôle du volontaire comme élément incontournable de l'application de l'approche ECR est unanime. Cependant le malaise des volontaires sur le PISC Mangodara semble bien réel et être représentatif de projets où le volontaire est une interface essentielle vis-à-vis des communautés. Le manque de clarification de son rôle vis-à-vis de la population, le nombre insuffisant de volontaires sont des facteurs explicatifs mais la position donnée aux volontaires (à l'articulation entre la sphère de contrôle et la sphère de changement) fait qu'il sera toujours fortement sollicité par le projet et par les communautés.

#### **4.2.5. Pérennisation de l'approche**

L'implication communautaire est plébiscitée par tous les interlocuteurs sur le terrain. Cependant le Burkina Faso a fait l'objet de très nombreuses et anciennes initiatives de structuration villageoise. Cela a débouché sur la présence dans quasiment tous les villages du Burkina de comités villageois de développement, structures reconnues et fortement ancrées. Dans le cadre de l'approche ECR, il est donc important de ne pas négliger ces structures préexistantes ainsi que d'autres plus thématiques (commissions foncières, par exemple)

## **5. Conclusions et enseignements**

### **5.1 Intégration de l'approche ECR par le partenaire**

La CRBF, par sa direction et une partie de son staff, affiche une volonté politique de faire de l'ECR une approche de référence. Cette volonté a une traduction opérationnelle qui prend des formes diverses :

- ✓ des programmes et projets qui revendiquent leur adhésion totale à l'approche, comme par exemple, l'un en gestion déléguée (PISC Mangodara) l'autre en gestion conjointe bien qu'il soit régional (Projet AMIRA)
- ✓ l'ensemble des autres programmes et projets qui mobilisent l'approche bien qu'elle n'en mettent pas en œuvre toutes les composantes.
- ✓ l'initiative d'organiser des formations dans ce domaine (session de la semaine du 11 novembre, par exemple).

Ce processus est en cours et est concomitant d'une forte augmentation de l'activité et des financements de la CRBF. Ses résultats sont donc partiels avec :

1. la perception de l'ECR qui n'est pas homogène dans le staff et est directement liée à la formation reçue ou pas. Les enjeux de l'engagement communautaire et de la redevabilité sont eux unanimement perçus. CRBF, CRB et autres SNP sont donc théoriquement en phase sur la nécessité de développer l'approche (cf. § 3.1.1 et 4.1.1).
2. l'intégration de l'approche dans le fonctionnement de la CRBF se traduit aujourd'hui par des actions de formation et l'identification d'un point focal également responsable de la communication. L'importante évolution des activités et des financements de la CRBF doit l'amener à renforcer son fonctionnement. C'est l'occasion de prendre en compte le développement de l'ECR par la définition d'une stratégie globale d'intégration dans les projets nouveaux et anciens et d'une démarche progressive et structurée de formation incluant les formations en cascade (et donc la formation à ce rôle) (cf. § 3.1.2. et 4.1.2.)

3. l'application de l'approche ECR à toutes phases du projet est différente en fonction des composantes. Pour la participation communautaire, le passage du recueil des besoins à une implication des communautés à la conception du projet n'arrive pas à être effectif aujourd'hui car il induit des changements profonds y compris dans la relation aux bailleurs. Le retour et le dépôt de plaintes sont bien ancrés dans les discours de nos différents interlocuteurs et dans certaines pratiques observées mais demanderont un travail de réflexion sur les dispositifs. La communication pour le changement de comportement est une pratique ancienne et connue pose alors que le plaidoyer basé sur les faits est globalement très mal compris (cf. 3.1.3. et 4.1.3.).
4. La nature de la Croix-Rouge, en particulier par son ancrage communautaire, et l'implication des volontaires sont des points forts pour l'application de la démarche ECR. Cependant elle demande une montée en compétences et en charge de travail pour le volontaire sur laquelle il faut réfléchir (cf. § 3.1.4. et 4.1.4.)
5. La prise en compte de la dimension genre et de la diversité fait l'objet d'une réelle volonté de l'institution. La prise en compte du genre se traduit par des éléments tangibles : recrutement siège, choix des volontaires, activités spécifiques... La question de l'identification des personnes et groupes vulnérables demanderait un travail d'analyse de contextes différents car la définition de critères de choix mobilisables par des leaders communautaires ne paraît pas toujours adaptée (cf. § 3.1.5. et 4.1.5.)

## **5.2. Application de l'approche ECR auprès des bénéficiaires et des communautés dans le PISC Mangodara.**

Les constats et l'analyse faits sur le PISC Mangodara confirment certains constats généraux.

1. L'implication des communautés à toutes la phases du projet fait l'objet de différences de perception entre les communautés et la CRBF en particulier concernant le choix et la conception des activités qui ont sans doute plusieurs explications (« culture » du recueil du besoin, complexité du processus de conception des projets, exigences bailleurs...). Les autres phases posent peu de problèmes (cf. § 3.2.1. et 4.2.1.)
2. Echange d'informations : le retour d'informations et le dépôt de plaintes est connu et plébiscité mais le dispositif doit être questionné. La communication pour le changement de comportements est reconnue comme utile. Le plaidoyer basé sur les faits est inconnu et quand il est expliqué est considéré comme inexistant. (cf. § 3.2.2. et 4.2.2.)
3. Prise en compte de la diversité et du genre : le constat général est parfaitement illustré et renforcé par le cas du PISC Mangodara (cf. § 3.2.3. et 4.2.3.)
4. Implication et rôle des volontaires : en l'absence de formations, ils ne connaissent pas la théorie de l'approche ECR mais en appliquent certaines composantes : participation communautaire et retour d'informations, communication pour le changement de comportement (en mobilisant des outils classiques de sensibilisation : causeries collectives, visites de ménage...). L'information comme forme d'assistance est confondue avec la communication pour le changement de comportement et le plaidoyer basé sur les faits est inexistant. Certains volontaires ont même des pratiques inverses en filtrant les demandes des communautés. (cf. § 3.2.4. et 4.2.4.)
5. Pérennité de l'approche : une meilleure prise en compte des organisations communautaires préexistantes (CVD...) serait un facteur de renforcement de l'ancrage local.

## 6. Améliorations souhaitables

Certaines recommandations sont transversales et répondent donc à plusieurs enseignements tirés du travail évaluatif. C'est, par exemple, le cas de la formation qui peut répondre, au moins partiellement à plusieurs faiblesses.

### 6.1. Recommandations pour la CRBF

#### ***Construire une stratégie d'intégration de l'ECR dans l'organisation de la CRBF et dans les projets (5.1.2.)***

Pour répondre à sa volonté politique, la CRBF pourrait construire une stratégie d'intégration de l'ECR sur plusieurs années (à 3 ans ?) prenant en compte :

- L'intégration de l'ECR dans les nouveaux projets : cela suppose de rendre explicite cette nécessité de l'intégration et de la traduire dans les procédures mais aussi d'adapter le dispositif d'instruction des projets/programmes pour y impliquer les personnes ressources en termes d'ECR (point focal, coordinatrice Santé...)
- L'intégration de l'ECR dans les projets anciens : cela suppose une analyse des projets existants au regard de l'ECR pour voir quelles activités spécifiquement ECR pourrait y être menées (en complément de la mission d'octobre 2018 de la CRB). Cela suppose une budgétisation et la recherche de financement spécifiques.
- La création d'un poste spécifique dont la mission première serait d'être moteur dans la définition et la mise en œuvre de cette stratégie et de la stratégie formation (voir ci-dessous). Cette proposition ne fait pas l'unanimité chez les personnes rencontrées mais les évaluateurs pensent que c'est une condition nécessaire pour renforcer l'intégration de l'approche mais pas suffisante si l'ensemble de la CRBF ne se l'approprie pas.

#### ***Construire une stratégie de formation à l'ECR***

Les besoins de formation sont importants et il semble nécessaire de structurer leur prise en compte dans une stratégie de formation sur plusieurs années (à 3 ans ?) qui prenne en compte :

- Les priorités opérationnelles concernant le staff du siège (5.1.1.), les salariés de projets et les volontaires (5.2.4)
- La nécessité d'organiser des formations en cascade qui impliquent une préparation particulière des personnes qui seront des relais de formation (5.2.4)
- Une réflexion sur les contenus de formation qui prenne en compte les faiblesses observées et en particulier :
  - ✓ La différence de posture entre le recueil des besoins et la réelle implication des communautés dans la conception des actions (5.1.3. et 5.2.1.)
  - ✓ La capacité à expliquer la complexité des processus de planification de projet et leurs contraintes (5.1.3. et 5.2.1.)
  - ✓ La nécessaire clarification de la notion d'information comme forme d'assistance et de ses différences d'avec la communication pour le changement de comportement (5.1.3. et 5.2.2.)
  - ✓ La clarification de la notion de plaidoyer basé sur les faits et du rôle du volontaire dans ce domaine (5.1.3. et 5.2.2 )
  - ✓ La clarification de la relation communauté-volontaire (5.2.4)
  - ✓ Une meilleure prise en compte des formes d'organisations villageoises préexistantes (5.2.5.).

### **Structurer des actions de capitalisation d'expériences ciblées sur :**

- Les dispositifs de dépôts de plaintes (internes et externes aux projets) et leurs avantages comparatifs (5.1.3 et 5.2.2.)
- L'information comme forme d'assistance : les pratiques sont très diverses en fonction des contextes et certaines mériteraient d'être capitalisées pour être diffusées et servir de référence lors des formations. (5.1.5. et 5.2.2.)
- L'identification des vulnérabilités est un autre domaine dans lequel les pratiques sont diverses et très liées au contexte (degré de stabilité sociale) et mériteraient d'être capitalisées pour identifier les différentes approches possibles en fonction du contexte social. (5.1.5. et 5.2.3.)
- La position des volontaires est difficile dans certains projets (sur sollicitation illustrée par le PISC Mangodara). Il semble nécessaire aujourd'hui de lancer un travail de réflexion transversale sur les choix faits par différents projets pour répondre à ce malaise (5.1.4. et 5.2.4.)

Des pratiques de capitalisation sont déjà opérationnelles (leçons apprises sur le PISC Mangodara, par exemple) mais elles demandent à être renforcées en insistant plus sur les savoir-faire positifs.

## **6.2. Recommandations pour la CRB**

### ***Prendre en compte, lorsque la CRB est opératrice de formation, les propositions d'amélioration faite à ce propos :***

- La préparation particulière des personnes qui seront des relais lors de formations en cascade (5.2.4)
- Une réflexion sur les contenus de formation qui prenne en compte les faiblesses observées et en particulier : posture entre le recueil des besoins et la réelle implication des communautés (5.1.3. et 5.2.1.), complexité des processus de planification de projet (5.1.3. et 5.2.1.), clarification des notions d'information comme forme d'assistance et de plaidoyer basé sur les faits et du rôle du volontaire dans ce domaine (5.1.3. et 5.2.2 ), la clarification de la relation communauté-volontaire (5.2.4) et la prise en compte des formes d'organisations villageoises préexistantes (5.2.5.)

Les recommandations qui suivent sont principalement orientées vers l'appui qu'elle peut apporter à la CRBF dans la mise en œuvre des améliorations proposées et sont donc en lien indirect avec les enseignements tirés :

### ***Poursuivre l'accompagnement de la CRBF dans la définition et la mise en œuvre de ses stratégies d'intégration de l'ECR, de formation et de capitalisation.***

Cela suppose pour la CRB de participer avec d'autres SNP, la FICR et/ou le CICR à la recherche de financements pour les actions transversales nécessaires au renforcement de l'intégration de l'approche ECR :

1. Poste dédié de référent ECR
2. Formations
3. Actions ciblées de capitalisation
4. Actions complémentaires pour les projets en cours

## 7. Annexes

### 7.1. Liste des documents consultés

#### **Documents généraux :**

##### Résilience

La FICR et la résilience des communautés, Guide de communication pour les Sociétés Nationales, FICR  
Feuille de route pour la Résilience des Communautés : Opérationnaliser le Cadre d'action pour la Résilience des Communautés Résumé, FICR

Cadre de la Fédération internationale relatif à la résilience des communautés, FICR

PP de présentation faite par la CRB aux évaluateurs

##### ECR

Guide de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'engagement communautaire et la redevabilité (CEA), FICR – CICR

PP de présentation faite aux évaluateurs par la CRB

PP de la CRB ECR et changement de comportement

##### Programme :

« Pour des citoyennes, des citoyens et des communautés actrices et acteurs de changements », programme CRB PGM DGD par pays

##### Autres :

Guide de la gestion déléguée, CRB

Stratégie 2020, activités internationales, CRB

#### **Documents spécifiques :**

Plan stratégique de la CRBF 2016-2020

RAPPORT Mission, Référente Thématique, Burkina Faso 15-19 Octobre 2018

Rapport annuel et rapports de synthèse S1 et S2 PISC Mangodara 2018

## 7.2. Cadre de référence

<b>Dans quelle mesure le partenaire a-t-il intégré les composantes de l'approche ECR dans ses stratégies, mécanismes et façon de concevoir et de mettre en œuvre ses programmes et activités ?</b>			
<b>Sous questions</b>	<b>Hypothèses – critères</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de vérification</b>
1.1. Quelle perception de l'approche (par composante) ont les SNH partenaires, et quelle composante les intéresse le plus ?	Les partenaires ont une compréhension structurée de l'ECR (pertinence)	Présence d'une définition dans les textes de référence de la SN. Présence d'une définition dans les discours des responsables de la SN. Existence des mêmes éléments et arguments dans les textes et discours SN et CRB	Analyse des textes de référence Entretiens avec les responsables de la SN
1.2. La gestion déléguée permet-elle ou pas d'améliorer l'intégration de l'ECR dans les programmes de résilience (question d'efficacité)?	La gestion déléguée contribue à l'intégration de l'ECR dans les programmes de résilience	Existence d'éléments et arguments de l'approche ECR dans les projets en gestion déléguée et dans les discours de leurs gestionnaires	Analyse des documents de projet Entretiens avec les responsables de projet
1.3. Dans quelle mesure l'approche fait-elle partie du référentiel constitutionnel de la SN ? (procédures standards opérationnelles, mission statement) ? Du référentiel stratégique ? Opérationnel ?	Voir également sous question 1.1  <i>L'ECR est inclus dans la stratégie SN*</i>  <i>Les activités d'ECR figurent dans les projets et programmes*</i>	Des références explicites sont inscrites dans les documents de stratégie et dans les documents programmes et projets	Analyse des documents de stratégie et des documents projets et programmes
1.4. Dans quelle mesure l'approche se retrouve-t-elle dans les budgets, plans, indicateurs, processus et fiches de poste ?	Les partenaires opérationnalisent l'approche ECR dans tous leurs documents de gestion (efficacité) La SN est disposée à affecter du personnel entièrement ou partiellement dédié à la réalisation d'activités de l'ECR et à l'inscrire dans son description/fiche de poste*.	Présence de ligne budgétaire spécifique Actions spécifiques dans les plans Indicateurs spécifiques au suivi ECR Mention à l'ECR dans les fiches de poste	Analyse des documents de projet Entretiens avec les responsables de projet
1.5. Dans quelle mesure l'approche ECR est-elle appliquée à chaque phase du cycle de projet ?	L'approche ECR est appliquée dans : 1. Identification 2. Planification 3. Mise en œuvre 4. Suivi-évaluation 5. Evaluation des projets et programmes (efficacité)	Les 4 principes de l'ECR sont présents dans les 5 étapes du projet	Analyse des documents de projet Entretiens avec les responsables de projet
1.6. Dans quelle mesure les volontaires /les branches locales ont-ils participé à la planification/ élaboration/suivi des projets ?	Les volontaires sont impliqués dans l'élaboration de projets (cohérence)	Nature de la contribution des volontaires aux projets	Entretiens avec les responsables de projet Entretiens avec les volontaires (volontaires communautaires et volontaires chargés de gestion)

1.7. Dans quelle mesure la nature de la Croix-Rouge (travail via volontaires) facilite/restreint l'application effective de l'approche ECR ?	Les volontaires sont formés à l'approche ECR (effectivité) ( <i>Le personnel et / ou les volontaires de la SN ont reçu une formation de l'ECR / sont disposés à participer à la formation de l'ECR</i> )* Les volontaires ont intégré l'approche ECR (efficacité) ( <i>Le personnel de programme et de terrain sait comment intégrer l'ECR dans ses projets ou veut apprendre comment intégrer l'ECR dans ses projets et ses plans</i> )* Les volontaires sont en situation de promouvoir l'ECR dans leur communauté (pertinence)	Formations dispensées  Présence des 4 principes de l'ECR dans leurs actions Reconnaissance dans la communauté	Documents  Entretiens avec les volontaires Entretiens avec les communautés
1.8. Dans quelle mesure les politiques, procédures, et compétences du staff partenaire permettent-elles la prise en compte effective de la dimension Genre et diversité dans la mise en œuvre de l'approche ECR ?	L'approche Genre est intégrée dans les politiques Les procédures facilitent la mise en œuvre de l'approche Genre (cohérence) Le staff est formé à l'approche Genre (efficacité)	Présence d'une définition dans les textes de référence de la SN. Présence d'une définition dans les discours des responsables de la SN. Formations dispensées	Analyse des textes de référence Entretiens avec les responsables de la SN
1.9 Qui sont les personnes du staff siège et branches + gouvernance qui connaissent et comprennent l'approche ? Comment ont-ils acquis ces connaissances ?		Formations reçues, participation à des processus de renforcement institutionnel, ateliers, pratique, ou autre	Entretiens
<b>Dans quelle mesure l'approche ECR a été correctement appliquée auprès des bénéficiaires et des communautés ?</b>			
<b>Sous questions</b>	<b>Hypothèses – critères</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de vérification</b>
2.1. Dans quelle mesure les différents groupes au sein de la communauté ont-ils déterminé leurs besoins, priorités et préoccupations ? ( <i>identification</i> )	Les communautés sont impliquées dans l'identification des projets (besoins, priorités ...) en (cohérence) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etant informées</li> <li>• Etant consultées</li> <li>• Etant concertées</li> <li>• Co-concevant</li> </ul>	Outils et méthodes de participation utilisés Public impliqué : type, nombre...	Compte rendus et documents de méthodologie Documents de projets Entretiens avec les responsables de projet Entretiens avec les volontaires Entretiens avec les communautés
2.2. Dans quelle mesure/comment cette communauté diverse a-t-elle été s'est-elle impliquée dans la planification du projet ? ( <i>planification, aspect diversité</i> )	Les communautés sont impliquées dans la planification du projet en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etant informées</li> <li>• Etant consultées</li> <li>• Etant concertées</li> <li>• Co-concevant</li> </ul> (cohérence)	Outils et méthodes de participation utilisés Public impliqué : type, nombre	Compte rendus et documents de méthodologie Documents de projets Entretiens avec les responsables de projet Entretiens avec les volontaires Entretiens avec les communautés

<p>2.3. Dans quelle mesure/comment la communauté s'est-elle impliquée dans la mise en place et l'évaluation du projet? (<i>mise en œuvre, évaluation</i>)</p>	<p>Les communautés sont impliquées dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation en étant acteurs de la réalisation des activités, de leur analyse et réorientations (cohérence)</p>	<p>Outils et méthodes de participation utilisés Public impliqué : type, nombre</p>	<p>Compte rendus et documents de méthodologie Documents de projets Entretiens avec les responsables de projet Entretiens avec les volontaires Entretiens avec les communautés</p>
<p>2.4. Dans quelle mesure/comment la communauté a-t-elle pu s'exprimer s'est-elle exprimé sur les services /l'accompagnement offert par le partenaire? (<i>aspect redevabilité</i>)</p>	<p>Les communautés sont impliquées dans l'analyse du système de redevabilité (cohérence)</p>	<p>Canaux de communication utilisés et types d'émetteur et de message Argumentaires développés par la communauté</p>	<p>Documents et rapports d'exécution Entretiens avec les communautés</p>
<p>2.5. Dans quelle mesure la façon de travailler du partenaire et d'engager la communauté a-t-elle considéré/répondu à /perpétué/favorisé/corrigé des inégalités/violence sous-jacentes et qui génèrent de la vulnérabilité ? (<i>aspect genre et diversité, interrogation des dynamiques en cours dans la communauté et de sa complexité</i>).</p>	<p>La prise en compte de l'aspect Genre et diversité dans l'implication des communautés permet de lutter contre les vulnérabilités <i>Des efforts supplémentaires sont déployés pour atteindre les groupes marginalisés - femmes, enfants, personnes âgées, handicapés, analphabètes. *</i></p> <p>La prise en compte des dynamiques préexistantes dans l'implication des communautés permet de lutter contre les vulnérabilités</p>	<p>Outils et méthodes de participation utilisés Public impliqué : type, nombre Argumentaires développés par la communauté Description des initiatives de base Connaissance des modes d'organisation des communautés</p>	<p>Compte rendus et documents de méthodologie Documents de projets Entretiens avec les volontaires Entretiens avec les communautés Documents de projets</p>
<p>2.6. L'ECR doit-il être appliqué quel que soit la thématique et quel que soit le partenaire? D'autres voies sont-elles possibles ?</p>	<p>ECR s'applique difficilement à certaines thématiques (pertinence) Certains partenaires ont des difficultés avec l'ECR (pertinence) Certains projets sont par nature très participatif (initiatives de base...) <b>Traité dans la question 2.5. (hypothèse 3)</b></p>	<p>Typologie de projets avec ECR ou sans Typologie des partenaires impliqués dans ECR</p>	<p>Analyse transversale des évaluations « Pays »</p>
<p>3. A quelles conditions l'approche ECR peut-elle perdurer ? (pérennité)</p>	<p>L'approche est connue et intégrée par les SN Les SN ont les moyens humains (formations), matériels et financiers (intégration dans les projets) L'approche répond aux attentes des communautés. Les autres partenaires facilitent la mise en œuvre de l'approche ECR</p>	<p><b>Traité dans la question 1.1.</b> <b>Traité dans les questions 1.5. ; 1.6. ; 1.7.</b> <b>Hors champs de l'évaluation (évaluation de l'approche)</b> Les démarches des autres partenaires sont compatibles avec l'ECR</p>	<p>Entretiens avec les différents partenaires de la SN</p>

### 7.3. Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Lieu
Nadège OUEDRAOGO	Coordinatrice santé CRBF	Siège CRBF
Hortense SOMBIE	Coordinatrice développement communautaire et moyens d'existence CRBF	Siège CRBF
Boubacar BARRO	Chargé de l'information CRBF	Siège CRBF
Dieudonné TIEMTORE	Directeur Etudes et Programmes CRBF	Siège CRBF
Lazare ZOUNGARA	Secrétaire générale CRBF	Siège CRBF
Raymond LIGBAN	Représentant Pays CR Luxembourgeoise	Siège CRBF
Yaguibou AYOUBA	Chef de projet CR Luxembourgeoise	Siège CRBF
Ana MONTOYA	Représentante Pays CR espagnole	Siège CRBF
Ramiro	Chef de projet CR espagnole	Siège CRBF
Léa BALIMA	Coordinatrice communication et promotion des principes et valeurs humanitaires – Point focal ECR	Siège CRBF
Claude CHAMPAGNE	CICR	CICR
Emmanuel KABORE	Chargé du volontariat CRBF	Siège CRBF
Noufou GUIRE	Responsable WASH, CRBF	Siège CRBF
Célestin KONKOBO	Chef de projet PISC Mangodara	Banfora
Aminata SORGHOU GOUBA	Haut-Commissaire de la Comoé	Banfora
Zawora Rita ZIZIEN	Directrice Régionale de la Santé	Banfora
Ibrahim BARRO	Secrétaire général du comité provincial de la Comoé de la CRBF	Banfora
Focus group (7)	Formateurs communautaires du PISC	Banfora
Focus group	Communauté	Mangodara
Focus Group	Volontaires	Mangodara
Famoro OUATTARA	Maire de Mangodara	Mangodara
Oumar COULIBALY	Point focal du District de Santé	Mangodara
Focus group	Communauté	Ouo
Focus group	Volontaires	Ouo
Yaya OUATTARA	1 <sup>er</sup> adjoint au Maire de Ouou	Ouo
Focus group	Communauté	Sidéradougou
Focus group	Volontaires	Sidéradougou
Bagassaro DAGNOGO	1 <sup>er</sup> adjoint au Maire de Sidéradougou	Sidéradougou
Yacouba SAGNON	Formateur communautaire du PISC	Sidéradougou
Mirko TOMMASI	Représentant Pays CRB	Siège CRBF
Angela SEVILLANO	Représentante Pays MDM Espagne	Siège MDM